



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 30 novembre 2016

## La vérificatrice générale émet une opinion avec réserve sur les états financiers de la province

(TORONTO) Pour la première fois en 23 ans, un vérificateur général a émis une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés de la province de l'Ontario, car les chiffres comparatifs de ces états pour 2014-2015 ne reflètent pas l'ajustement au titre des actifs de retraite comme l'exigent les normes comptables canadiennes, affirme la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2016*.

« Bien que le gouvernement ait correctement ajusté ses états financiers cette année pour tenir compte du fait qu'il ne pouvait pas déclarer les fonds de deux régimes de pension publics à titre d'actifs, il doit fournir des chiffres comparables d'une année à l'autre pour que les utilisateurs des états financiers puissent comparer "des pommes à des pommes" », a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui, après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative.

Par conséquent, si les chiffres comparatifs de 2014-2015 avaient été retraités, le déficit accumulé d'ouverture aurait augmenté de 8,201 milliards de dollars, les dépenses en éducation auraient grimpé de 956 millions, les charges gouvernementales générales et autres auraient diminué de 3 millions, le déficit annuel aurait crû de 953 millions, et le déficit accumulé de clôture aurait progressé de 9,154 milliards de dollars.

En juin 2016, le Bureau de la vérificatrice générale a avisé le Bureau du contrôleur provincial d'un problème de comptabilité potentiel lié aux actifs des régimes de retraite que le gouvernement parraine conjointement avec les enseignants et les fonctionnaires. De juillet à octobre, le gouvernement a demandé conseil à des actuaires, des comptables et des avocats de l'extérieur, mais il n'a pas réussi à réunir des preuves suffisantes à l'appui de son opinion selon laquelle ces actifs de retraite doivent rester dans ses états financiers.

Mme Lysyk s'est dite « surprise » le 3 octobre lorsque, pour la première fois, le gouvernement a diffusé les états financiers sans l'opinion de la vérificatrice générale, qui a été fournie le 5 octobre. Elle a ajouté qu'il était inhabituel pour le gouvernement d'adopter un règlement qui lui permet de se conformer seulement en partie aux normes comptables canadiennes.

« Nous maintenons notre mise en garde contre le recours à des traitements comptables prescrits par voie législative, qui peut accroître le risque que les futurs résultats financiers de la province ne soient pas présentés fidèlement », a souligné Mme Lysyk.

Par exemple, le gouvernement a déjà approuvé un autre règlement exigeant qu'Ontario Power Generation et Hydro One préparent leurs états financiers selon les règles comptables des États-Unis. Il a ensuite inclus les états financiers des deux entités, conformément aux règles comptables américaines plutôt qu'aux normes comptables canadiennes, dans les états financiers consolidés de la province. Cela pourrait donner lieu à des écarts importants dans les résultats financiers dès le prochain exercice.

-30-

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca).

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.